



## **BOURSES SCOLAIRES 2019-2020**

Les formulaires de **demandes de bourses** pour l'année 2019-2020 sont à retirer à l'accueil du Consulat général de France à Agadir ou à télécharger sur le site

<https://ma.consulfrance.org/-Agadir-> -> « Services aux Français » -> « Affaires sociales »  
-> « Bourses scolaires et universitaires »

**Seules les demandes pour les nouveaux arrivants et les recours pourront être étudiées au 2<sup>ème</sup> conseil consulaire.**

Les élèves devront être de nationalité française et inscrits au Registre des Français établis à l'étranger.

**LES DOSSIERS COMPLETS DOIVENT ETRE DEPOSES AU SERVICE SOCIAL DU CONSULAT GENERAL DE FRANCE A AGADIR SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT**

**AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2019, DATE LIMITE IMPERATIVE**

**Pour prendre rendez-vous, connectez-vous à :**

<https://ma.consulfrance.org/-Agadir->

**rubrique « prendre rendez-vous » à droite de l'écran d'accueil**

Aucune demande déposée **après le 15 septembre** ne sera prise en considération.